



MODALITES DE PRISE EN CHARGE DU HANDICAP

Préambule : Il s'agit d'accueillir et de proposer une formation au permis aux personnes à mobilité réduite. Nos moyens et outils pédagogiques ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite (matériel en fonction du handicap). Nous pouvons cependant vous orienter et vous aider dans vos démarches afin de trouver un établissement à proximité.

Etablissement à proximité prenant en charge la formation des élèves à mobilité réduites à moins de 50 km :

AUTO ECOLE DE LA GARE

7 rue du faubourg saint jean 28000 Chartres, France

02 37 21 87 91

Auto.ecolegare@wanadoo.fr

www.autoecolegare-chartres.fr

Véhicule : Volkswagen Polo

Aménagement : Boîte automatique, pédales inversées, accélérateur type poignée de moto, levier tirer/pousser (frein/accélérateur)